

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 7, rue de Nospelt à Goetzingen se caractérise comme suit :

La ferme (**GEN**) sise 7, rue de Nospelt est implantée dans l'ancien noyau historique du petit village de Goetzingen sous le numéro cadastral 34/1698.

La « *carte du Comte de Ferraris* » (1770-1778) renseigne déjà sur cette rue de la localité et indique une construction affichant vraisemblablement la même emprise au sol à l'endroit en question, mais vu l'imprécision de cette carte on ne peut que l'assumer¹. Des analyses et sondages détaillés pourront renseigner des informations plus précises à cette question.

Plus loin le « *Urkadaster* » reprend clairement le corps de logis, une excroissance latérale de plan carré adossé à son pignon occidental, la grange à droite du corps de logis et une autre annexe détachée de quelques mètres dans la cour intérieure visible comme volume solitaire (apparu entre 1810 et 1829)² (**EVO**). Par ailleurs, l'extension en « L » de la grange vers la cour intérieure n'est apparue que plus tard (elle a probablement été ajoutée du XX^{ème} siècle). Elle est visible sur une photo aérienne de 1951)³.

Ainsi, depuis la rue, la ferme apparaît en longueur (*Streckhof*), bien qu'elle s'est développée au cours du temps en ferme dispersée (*Streuhof*) (**TYP**).

A l'extérieur, la partie décrite comme adossée au pignon gauche de la maison d'habitation pourrait être le vestige d'un ancien four à pain. Sa forme est déjà perceptible sur un plan cadastral de 1810 mais elle a probablement été démolie tardivement car sur une photo prise en 1979, on croit entrevoir une partie de l'excroissance, du moins du côté rue, elle existait encore.⁴

Le corps de logis se présente sur rue avec deux niveaux pleins et un demi-niveau, à savoir rez-de-chaussée, premier étage et un grenier. La façade se divise en trois travées d'ouvertures, dont celle de droite comporte l'entrée. Plus précisément : les axes de ces ouvertures sont repris au rez-de-chaussée avec la porte d'entrée du côté droit et deux autres fenêtres à gauche de la porte. Au-dessus du premier étage un demi-niveau marqué par des ouvertures réduites (dans l'axe des autres ouvertures) désigne la présence d'un ancien grenier à grains (**AUT/PDR**). Chaque niveau de l'immeuble comporte en façade un bandeau au niveau des appuis de fenêtres qui rythment la façade côté rue. Au rez-de-chaussée ce bandeau crée en outre une subdivision aperçue comme socle (**AUT/PDR**). La façade est décorée à ses extrémités par des chaînages d'angles (**AUT/PDR**). La porte d'entrée est garnie d'un encadrement en arc segmentaire avec clé de voûte, travaillée en motif floral

¹ Feuille « 223 Septfontaines » de la carte Ferraris 1777

² Urkadaster, Plan 1810

³ Administration du Cadastre et de la Topographie, image aérienne n°297, 1951.

⁴ Archives de l'INPA, „Giel Fichen“, Photo, Steinmetzer Christiane, Juin 1979

et dépassant l'encadrement en pierre en haut et terminant à fleur à sa base avec son linteau délardé qui se trouve en retrait par rapport au nu extérieur de l'encadrement profilé **(AUT/PDR)**. La clé de voûte ne renseigne pas de millésime mais laisse entrevoir un style architectural traditionnel (rural) du XVIII^{ème} siècle, le baroque tardif **(AUT/PDR)**. Les huit fenêtres sont munies d'encadrements en arc segmentaire comportant toutes un linteau délardé avec clé de voûte **(AUT/PDR)**. L'expression sculpturale des modénatures confirme qu'il s'agit d'un immeuble du style « marie-thérésien ». Le rythme des ouvertures en façade témoigne d'une architecture équilibrée et harmonieuse.

Les ouvertures de la façade postérieure du corps de logis sont axées à celles côté rue et portent le même langage architectural, ce qui peut souligner une authenticité du style architectural **(AUT)**.

Du côté droit, et suivant le même alignement que le corps de logis, se dresse un immeuble de la même hauteur sous corniche avec une longueur de façade plus importante et abritant jadis les communs. Il est surtout marqué par un grand portail de grange à arc segmentaire sans clé de voûte apparente **(AUT/CHA)** donnant accès à la grange. D'ailleurs il est encore marqué par des ouvertures typiques pour ce genre de construction, reflétant à l'extérieure les fonctions intérieures. Ainsi, on aperçoit des fenêtres et portes pour accéder, aérer et illuminer les étables, des lucarnes à l'étage pour aérer et illuminer la grange.

Corps de logis et communs sont coiffés de deux toits presque en continuation à deux versants, (toits en bâtière). La corniche et la faîtière sont ainsi quasiment continues sur les deux immeubles. Le gabarit uni-faîtière de la ferme (probablement totalement uni-faîtière à son origine), également connu dans l'habitat lorrain peut être qualifié comme typique pour les constructions en région rurale datant d'après la Guerre des Trente Ans.

L'immeuble a conservé sa structure bâtie tels que les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales et le fumoir (*Reezhaischen*) **(AUT/CHA)** est complet au niveau des combles. A l'intérieur, divers éléments historiques sont encore en place tels que des revêtements de sol en carrelage aux motifs très géométriques dans les coins des pièces (vraisemblablement de la manufacture de Cerabati de Wasserbillig) **(AUT/CHA/EVO)**, des parquets anciens, des passages de portes lambrissés, des plafonds moulurés en stuc, travaillé avec finesse et en excellent état, des poutres en bois recouvertes de stuc, des peintures murales au couloir de l'entrée datant probablement des années 20-30, une armoire encastrée XVIII^{ème} (*Takeschaaf*) **(AUT/PDR)**, tout comme un escalier en bois **(AUT/PDR/EVO)**. Le corps de logis est aménagé de la façon suivante : un noyau central, faisant office d'une véritable pièce de vie au rez-de-chaussée et à l'étage témoignent d'un type de maison appelé « Flurhaus » **(AUT, CHA)** où les pièces de services (qui servaient par exemple de garde-manger, présence de crampons accrochés au plafond pour accrocher la viande, s'articulent autour de la pièce (*Stuff / Wunnkichen*) qui chauffait la maison.

A l'étage diverses pièces s'articulent autour du hall central et un escalier séparé donne accès aux combles.

Au niveau des combles on retrouve la partie supérieure du fumoir (*Reezhaischen*) conservé ainsi que des enclos avec portes massives en bois faisant office de pièces de stockage /cellier (*Spännchen*) vraisemblablement pour les grains. La toiture a été refaite mais son gabarit comme ses lucarnes ont été conservées. Une ouverture côté cour caractéristique pour loger l'engin de levage pour les grains a été restituée dans ses proportions.

Les annexes agricoles ont également conservé la majorité de leur substance bâtie historique **(AUT/PDR)**. Même si certaines baies ont connu des transformations au fil du temps afin de pouvoir adapter les bâtiments aux besoins, les immeubles sont toujours reconnaissables en tant que annexes

agricoles typiques pour ce genre de bâtiment. La grange et étables côté rue et l'annexe agricole pourvu d'une toiture à demi-croupe côté cour intérieure se distinguent également par leur échelle, bon pendant à la maison d'habitation, ce qui crée une composition harmonieuse et mesurée de l'ensemble.

La ferme se distingue non seulement par son important volume et ses compositions des façades bien proportionnées, mais elle a également conservé une très grande partie de sa substance bâtie historique. Par conséquent, elle est un témoin de l'architecture traditionnelle (rurale) et par conséquent du passé rural de l'ancien noyau historique du village de Goetzingen. Ainsi, les immeubles présentent d'un point de vue historique, architectural et urbanistique un intérêt public à être protégés.

Les trois immeubles et notamment le corps de logis se trouvent dans un excellent état de conservation. C'est surtout la maison qui comporte encore la majorité de ses subdivisions et historiques. En vue de l'état et des qualités pré-décrites, la ferme dispersée située 7, rue de Nospelt à Goetzingen mérite d'être protégée sur le plan national.

Critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), évolution (EVO), période de réalisation (PDR).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 7, rue de Nospelt à Goetzingen (no cadastral 34/1698).

Présent(e)s : Almedina Becirovic, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 24 janvier 2024